



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC - SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le six novembre à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	28/10/2021
En exercice	15	Date de la séance	06/11/2021
Présents	13	Heure de la séance	9h30
Votants	15	Lieu de la séance	Salle Conseil Municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
CARRIE Geneviève	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal	X		
CANO-DUMONT Geneviève	X		
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GISTAIN Marie-Angèle	X		
GUERIN Evelyne		Excusée	BEC Dominique
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice	X		
LENE Luc	X		
LEON Frédéric	X		
Cyril REBEL		Excusé	MALARET Stéphane

Secrétaire de séance : Frédéric LEON

N° 2021/23-0611 - DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MODALITÉS DE VERSEMENT DES PARTICIPATIONS AU SIVOS VÉRAC-TARNÈS-MOULLAC

Monsieur le Maire informe que chaque année le SIVOS est en panne de trésorerie avant le vote des budgets et au cours de l'été.

Dans un souci de favoriser une bonne gestion syndicale, les élus du SIVOS ont décidé lors du Conseil Syndical du 9 septembre 2021 de laisser aux communes adhérentes le choix du calendrier de versements des participations communales .

Monsieur le Maire propose le calendrier suivant pour la commune de Verac pour une application dès l'année 2022.



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 09/11/2021
Reçu en préfecture le 09/11/2021
Affiché le
ID : 033-213305428-20211106-2021230611-DE



périodes	VERAC
JANVIER	Versement acompte correspondant à 50 % de la participation au budget de fonctionnement de l'année N-1
DANS LES DEUX MOIS SUIVANTS LE VOTE DU BUDGET DU SIVOS	Versement correspondant au solde de la participation au budget de fonctionnement de l'année N
JUILLET	Versement correspondant au solde de la participation au budget d'investissement de l'année N -1

DECISION

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,
- Approuve le calendrier de versements des participations communales comme mentionnés ci-dessus dès l'année 2022.

VOTE : **CONTRE 0** **ABSTENTION 0** **POUR 15**

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Verac, le 9 novembre 2021

Pour copie conforme,
Le Maire
Dominique BEC

